



## OBSERVATOIRE STATIONNEMENT DE LA VILLE DE METZ



L'évolution de la Communauté d'agglomération en métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018 s'est traduite par le transfert de la compétence voirie et espaces publics. Metz Métropole est donc en charge de la création, de l'aménagement et de l'entretien des voiries, ouvrages et aires de stationnement en enclos, ainsi que des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain.

Metz Métropole est gestionnaire de l'ensemble du réseau viaire de l'agglomération. Cependant, les maires des 44 communes membres ont conservé leurs pouvoirs de police spéciale de la circulation et du stationnement.

S'agissant de la gestion et de l'exploitation des parkings, Metz Métropole s'est substituée aux droits et obligations des communes pour les contrats de Délégation de service public et les contrats de prestation de service.

Les villes de Metz et Montigny-lès-Metz sont les seules villes de la métropole à disposer de parkings payants et à avoir mis en place le stationnement payant sur voirie.

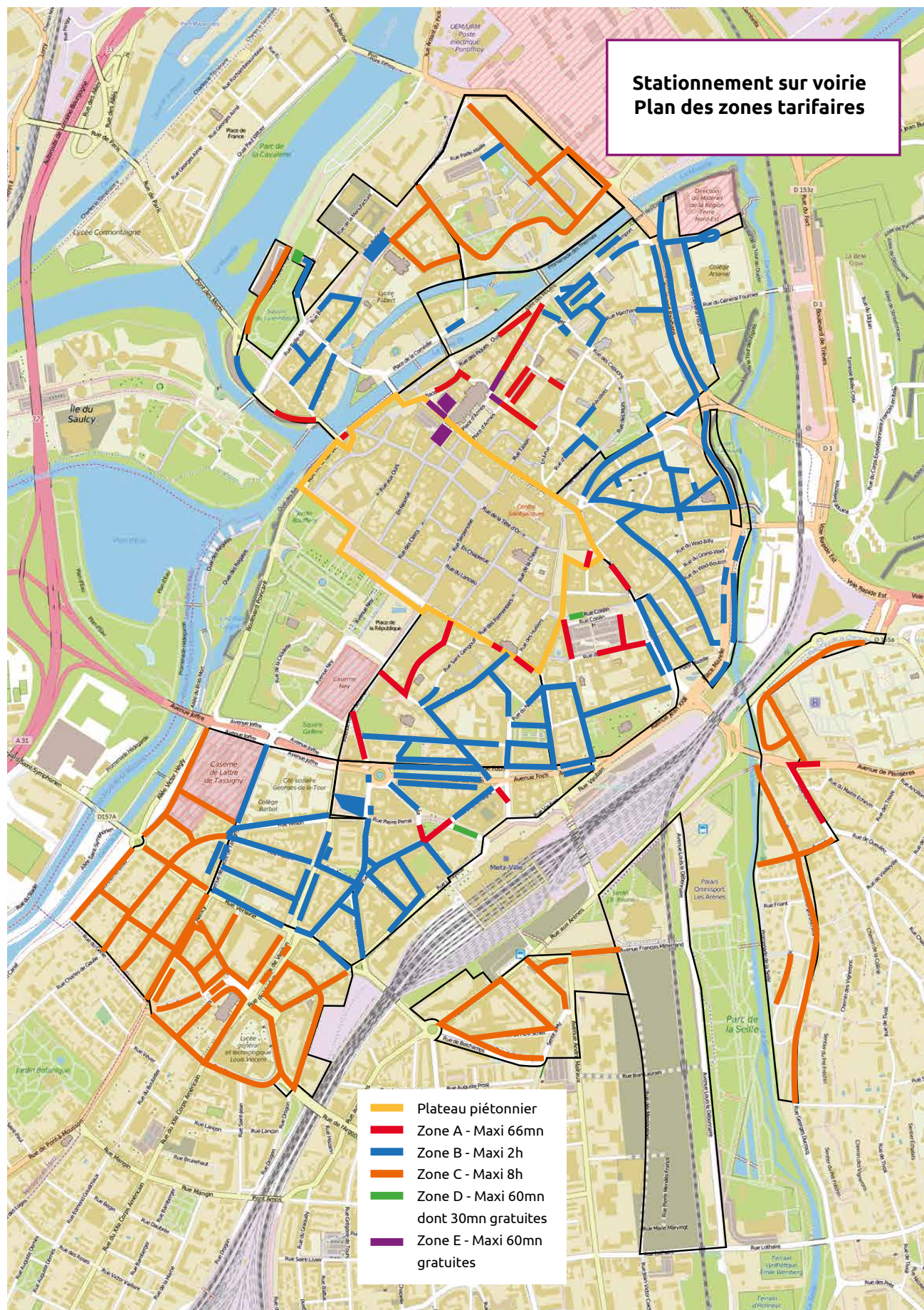


Partenaires :





# L'OFFRE PUBLIQUE DE STATIONNEMENT À METZ





## L'OFFRE PUBLIQUE DE STATIONNEMENT

Après plusieurs années de grande stabilité, 2017 marque des changements profonds dans l'offre de stationnement en centre-ville. La Ville de Metz a, en effet, arrêté de nouvelles mesures, afin d'assurer un meilleur usage et partage de l'espace public et particulièrement de la voirie, mais également favoriser la rotation du stationnement dans certains secteurs de la ville, ou encore d'encourager le report modal et de faciliter le stationnement des riverains.

À compter du 1<sup>er</sup> août 2017, environ 2 000 places supplémentaires sur voirie sont devenues réglementées et/ou payantes dans différents quartiers du centre-ville : les Isles (square du Luxembourg), le Pontiffroy, Ancienne-Ville (secteur Paixhans), Nouvelle-Ville (secteurs Clovis/Charles Pêre et Kennedy/Boulevard Clémenceau), mais aussi aux franges du centre-ville, à Queuleu (rue Georges Ducrocq, rue Lacretelle), et au Sablon (rue de Belchamps, rue Dembour). À noter concomitamment la suppression du stationnement dans la Cour du marché couvert et la création de stationnement rue d'Estrées.

En 2018, 126 places de stationnement payant sont créées dans le quartier de l'Amphithéâtre, rue des Messageries et avenue Louis le Débonnaire. La nouvelle offre de stationnement payant sur voirie est désormais de 4 555 places, en augmentation de 64 % par rapport au début de 2017.

En contrepoint de ces évolutions, l'offre de stationnement gratuit a été réduite. Il reste désormais environ 1 800 places de stationnement gratuit en centre-ville, réparties comme suit :

- ◆ parking « sauvage » de l'Hôtel de Police : 365 places ;
- ◆ le Saulcy : 420 places ;
- ◆ Chambièrre (avenue de Blida) : 165 places ;
- ◆ Fort Moselle : 829 places dont 548 en zone bleue.

Aux portes du centre-ville, à 15 minutes à pied du plateau piétonnier, le parking de la patinoire propose environ 580 places de stationnement.

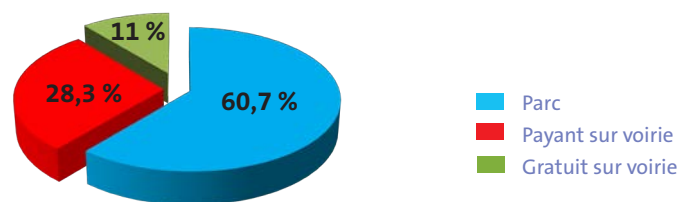
### ◆ Novembre 2017 : l'ouverture du centre commercial et du parking Muse

2017 marque également l'ouverture du centre commercial Muse dans le quartier de l'Amphithéâtre. Il accueille, sur 46 000 m<sup>2</sup>, 112 enseignes essentiellement dans les domaines de la mode, de la décoration et de la restauration, mais aussi 34 000 m<sup>2</sup> de bureaux et de logements. Le parking réservé aux visiteurs du centre commercial a une capacité de 750 places.

Une seconde modification de l'offre de stationnement dans les parcs est intervenue en 2017. Par décision du Conseil municipal de la Ville de Metz en septembre et décembre 2017, 137 emplacements de stationnement du parking Maud'Huy ont fait l'objet d'un déclassement et d'une vente. Il reste donc 241 emplacements disponibles pour le public.

L'offre de stationnement dans les parcs est désormais de 9 783 places, réparties dans 15 ouvrages.

Au 31 décembre 2018, l'offre de stationnement en centre-ville est de 16 117 places.



La répartition de l'offre de stationnement

### ◆ 2018 : deux nouveaux P+R

Depuis le 28 avril, 160 places de stationnement situées rue de Méric à Metz-nord, sont ouvertes aux automobilistes le samedi. Il s'agit d'un parking appartenant à la Ville et destiné en semaine au personnel municipal. Proche d'un arrêt Mettis, ce parking vient compléter l'offre P+R. Dans le courant du second semestre 2018, 80 places ont été ouvertes gratuitement avenue Henri II.

|                     | Parc         | Payant Voirie | Gratuit      | TOTAL         |
|---------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Metz-Centre         | 6 317        | 1 049         |              | 7 366         |
| Amphithéâtre        | 1 452        | 841           |              | 2 293         |
| Boulevard de Trèves | 717          |               |              | 717           |
| Nouvelle Ville      | 241          | 1 215         |              | 1 456         |
| Ancienne Ville      | 670          | 758           |              | 1 428         |
| Les Isles           | 386          | 692           | 1 779        | 2 857         |
| <b>Ensemble</b>     | <b>9 783</b> | <b>4 555</b>  | <b>1 779</b> | <b>16 117</b> |



# L'UTILISATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT

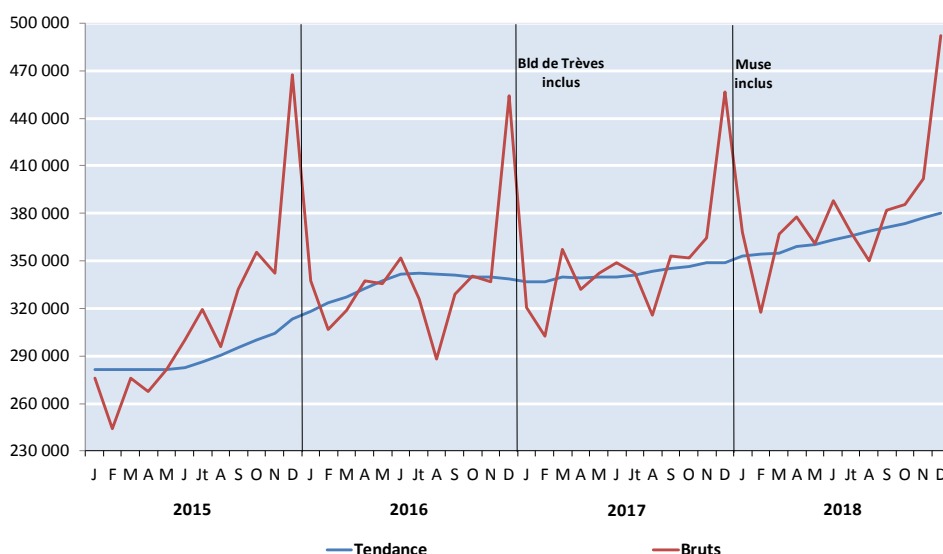
## LA FRÉQUENTATION DU STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE EN LÉGÈRE HAUSSE EN 2017... ...MAIS UNE CROISSANCE SPECTACULAIRE EN 2018

### ◆ Un bilan global très positif pour les parcs comme pour la voirie

5,7 millions de tickets de stationnement (4,2 M dans les parcs<sup>1</sup> et 1,5 M sur voirie) ont été délivrés en 2017, en légère progression par rapport à 2016 (+0,5 %). En 2018, le nombre de visiteurs se chiffre à 6,5 M, soit 21 000 véhicules/jour, en progression de 14,7 %. Cette hausse de fréquentation spectaculaire est à mettre au crédit à la fois des parkings (4,6 M de visiteurs, +8,9 %) et de la voirie, avec près de 2 millions de visiteurs (+30,9 %).

L'ouverture du parking Muse et l'extension du périmètre du stationnement payant sur voirie en sont les causes principales.

### ◆ L'évolution de la fréquentation horaire dans les parcs de stationnement



### ◆ Toujours davantage de voyageurs dans les bus...

Sur le réseau de transports collectifs Le Met', la tendance reste à la croissance. Ainsi, la fréquentation totale du réseau sur 2017 s'est-elle établie à 21,5 millions de voyages, en hausse de 7,5 % par rapport à 2016. En 2018, Le Met' a assuré 22,3 millions de voyages, en progression de +3,7 %.

### ◆ ...en auto-partage (+50 %) ◆ et dans les parcs-relais

La hausse de fréquentation dans les parcs-relais accompagne cette progression : +21 % de fréquentation en 2017 et +18 % en 2018 pour atteindre 91 000 usagers.

## LES PARKINGS TOUJOURS AUSSI ATTRACTIFS

### ◆ La gestion des parcs de la métropole est répartie entre sept opérateurs

Sept parkings en centre-ville sont exploités par Urbis-Park Services, filiale du groupe Transdev : République, Théâtre-Comédie, Gare-Charles de Gaulle, Gare-Centre Pompidou-Metz, Maud'Huy, Mazelle et Paixhans. Urbis-Park exploite également les deux parcs souterrains de Montigny-centre : Le Belvédère et Saint-Joseph.

- ◆ Trois parcs sont gérés par Indigo (ex-Vinci-Park) : Saint-Jacques, Saint-Thiébault et Muse. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Indigo est aussi le nouveau délégataire du service public du stationnement payant sur voirie de la Ville de Metz ;
- ◆ Q-Park gère le parc Coislin et les quatre parkings du boulevard de Trèves<sup>2</sup> ;
- ◆ Cathédrale est concédé à la société SPCM, filiale de Demathieu et Bard, et qui en a délégué l'exploitation à Urbis-Park ;

◆ Gare de Metz-Lafayette est gérée par Effia Stationnement, filiale du groupe Keolis ;

- ◆ Port Saint-Marcel, par la société éponyme ;
- ◆ Les trois parcs-relais sont exploités par la SAEML (Société anonyme d'économie mixte locale) Tamm, exploitant du réseau de transports collectifs urbains de Metz Métropole.

Les parkings Saint-Jacques, Muse, boulevard de Trèves et Port Saint-Marcel sont de gestion privée. Tous les autres parcs font l'objet d'un contrat de délégation de service public.

### ◆ 2017-2018 : une fréquentation en hausse très sensible

La ville a gagné en attractivité. La fréquentation des parkings est en hausse régulière depuis 5 ans et cette croissance tend à s'accroître : +3,1 % en 2017, +8,9 % en 2018 pour atteindre 4 558 000 tickets, soit un gain de 497 000 unités au cours des deux dernières années.

### ◆ La percée de Muse en 2018 et une redistribution dans la fréquentation des parkings

Les parcs de l'hypercentre, République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre, cumulent 3,1 millions de visiteurs, soit 68 % de la fréquentation des 14 parkings<sup>3</sup> du centre-ville en 2018, alors qu'ils ne représentent que la moitié (49,6 %) de la capacité de stationnement (4 663 places).

Mais la part de ces parcs était de 76 % en 2017. Elle s'est atténuée en 2018 en raison de l'ouverture de Muse (491 000 entrées ; 10,8 % de la fréquentation totale des parkings) et on observe une redistribution de l'occupation de l'offre de stationnement dans les parkings du centre-ville.

(1) Les parkings du boulevard de Trèves et de Muse sont désormais inclus dans ce décompte

(2) Le parking se compose de 4 unités (P1 à P4) de part et d'autre du boulevard de Trèves

(3) Absence de données statistiques depuis janvier 2014 pour le parking du Port Saint-Marcel



## ◇ Cathédrale et Pompidou-Metz en pointe

Les évolutions récentes sont donc contrastées. Alors qu'une majorité de parkings (8 sur 13) affichait une fréquentation en hausse en 2017, seuls Gare-Pompidou (+38 %) et Cathédrale (+10,5 %) voient leur fréquentation progresser en 2018. Cathédrale regagne la clientèle qu'il avait perdue ces dernières années en raison des travaux de rénovation qui y ont été réalisés. République reste le parking le plus fréquenté. Théâtre-Comédie connaît une baisse de fréquentation pour la première fois depuis 2010. Hormis Pompidou-Metz, les parkings Gare sont en recul en 2018. Les parkings du boulevard de Trèves et tous les parcs de couronne ont perdu de la clientèle. Du fait de la cession du niveau-3, le parking Maud'Huy ne peut temporairement plus accueillir d'usagers horaires, dans l'attente de la diminution du nombre d'abonnés.

| Hypercentre   | 2017          | 2018      |                 | 2017          | 2018           |
|---------------|---------------|-----------|-----------------|---------------|----------------|
| République    | 1 237 000     | 1 173 000 | Théâtre-Comédie | 239 000       | 213 000        |
|               | <b>+1,0 %</b> | -5,2 %    |                 | <b>+6,9 %</b> | -10,8 %        |
| Saint-Jacques | 816 000       | 811 000   | Cathédrale      | 281 000       | 311 000        |
|               | -1,0 %        | -0,6 %    |                 | <b>+7,5 %</b> | <b>+10,5 %</b> |
| Coislin       | 608 000       | 589 000   |                 |               |                |
|               | <b>+6,6 %</b> | -3,0 %    |                 |               |                |

| Secteur Gare       | 2017           | 2018           |                 | 2017           | 2018    |
|--------------------|----------------|----------------|-----------------|----------------|---------|
| Gare-Pompidou      | 117 000        | 162 000        | Gare-Lafayette  | 108 000        | 89 000  |
|                    | <b>+30,3 %</b> | <b>+37,9 %</b> |                 | <b>+31,0 %</b> | -18,3 % |
| Gare-Ch. de Gaulle | 125 000        | 124 000        | Saint-Thiébault | 48 000         | 41 000  |
|                    | <b>+4,0 %</b>  | -0,9 %         |                 | -9,8 %         | -13,4 % |

| Parcs Couronne | 2017    | 2018    |          | 2017          | 2018    |
|----------------|---------|---------|----------|---------------|---------|
| Bld de Trèves  | 546 000 | 506 000 | Mazelle  | 42 000        | 40 000  |
|                | -0,2 %  | -7,4 %  |          | <b>+3,2 %</b> | -4,5 %  |
| Maud'Huy       | 11 000  | 2 500   | Paixhans | 8 000         | 5 600   |
|                | -11,7 % | -77,2 % |          | -18,8 %       | -32,2 % |

## ◇ Des abonnements en progression, mais des évolutions contrastées

Le nombre moyen d'abonnés dans les parcs publics est en légère progression : on en dénombre 5 586 en moyenne annuelle au terme de l'année 2018.

Les parkings Saint-Jacques et Saint-Thiébault (respectivement +23 % et +14,5 % depuis 2016) ont vu augmenter leur nombre d'abonnés, ce qui a pu compenser la baisse de la clientèle horaire. On observe également une hausse sensible du nombre d'abonnés à République :

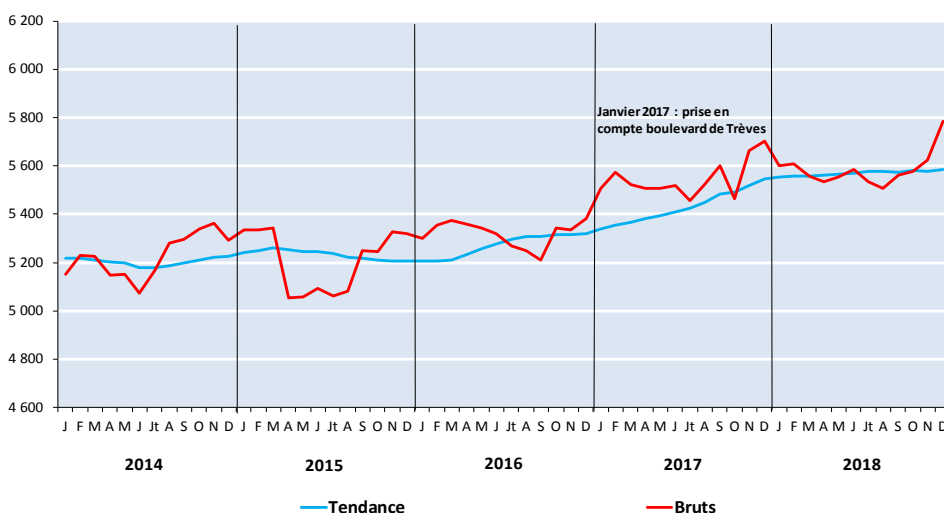
### Les amodiations de 2018

- Théâtre-Comédie : 300
- Gare-Charles de Gaulle : 36
- Mazelle : 10
- Gare-Centre Pompidou-Metz : 148

+6 % depuis 2016. Le parc Maud'Huy avait vu le nombre d'abonnés augmenter de 10 % en 2017 avant de se stabiliser en 2018. Enfin le nombre d'abonnés a progressé de +5,4 % boulevard de Trèves au cours de l'année 2018.

À l'inverse, Paixhans (-13,5 %), Cathédrale (-10 %), Théâtre-Comédie (-6 %) et Pompidou-Metz (-7 %) ont vu leur nombre d'abonnés se réduire depuis 2016 tout comme les deux autres parkings Gare-Lafayette et surtout Gare-Charles de Gaulle, mais dont le nombre d'abonnés s'est stabilisé en 2018.

## ■ L'évolution du nombre d'abonnés dans les parcs de stationnement



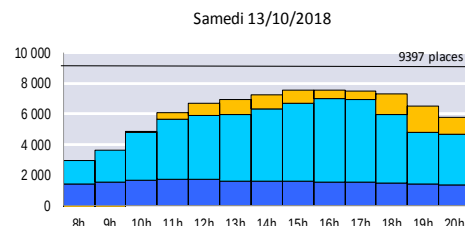
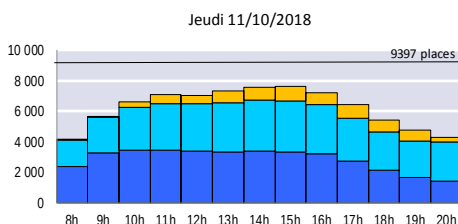
# L'OCCUPATION HORAIRE DES PARCS EN 2018<sup>(4)</sup>

## DES PARKINGS TOUJOURS DISPONIBLES

### TOUS LES PARCS<sup>(5)</sup>

9 397 places

2 500 à 2 700 places de stationnement disponibles en permanence dans les parkings du centre-ville



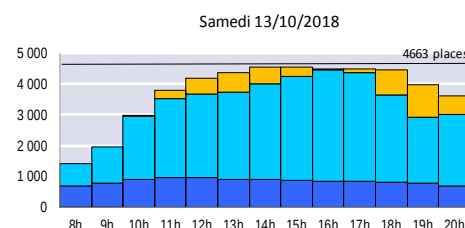
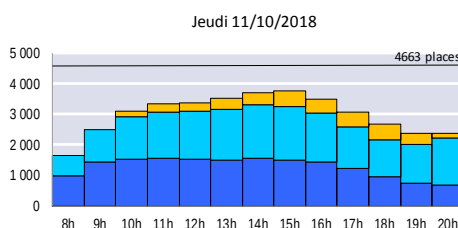
Par cumul de l'occupation horaire des parcs de stationnement, il reste toujours environ 2 700 places de stationnement (soit environ 30 % de l'offre de stationnement) au plus fort d'un jour moyen

en semaine, et environ 2 500 places le samedi. En décembre 2018, au plus fort de la journée, il restait de l'ordre de 1 800 à 1 900 places en semaine et le samedi.

### PARKINGS HYPERCENTRE

4 663 places

Les cinq parkings de l'hypercentre toujours très utilisés



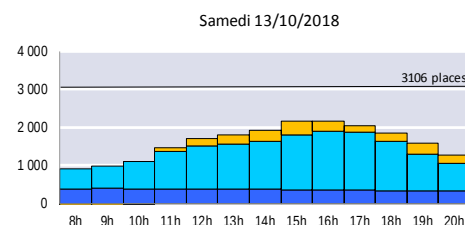
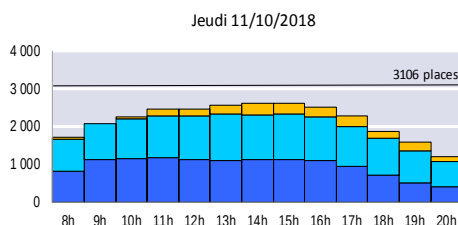
Dans les cinq parcs de l'hypercentre (République, Saint-Jacques, Coislin, Cathédrale et Théâtre-Comédie), il reste, au plus fort de la journée, environ 1 300 places en semaine et un peu plus de 400 le

samedi. En décembre 2018, 800 à 900 places sont restées libres en semaine mais à peine une grosse centaine le samedi.

### PARKINGS GARE<sup>(6)</sup>

3 106 places

De la disponibilité le samedi



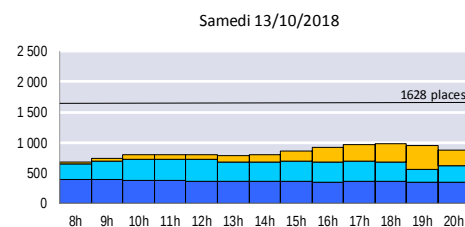
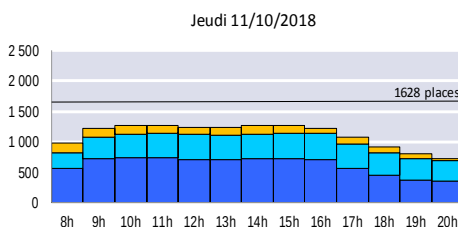
Dans les cinq parkings Gare (Centre Pompidou-Metz, Muse, Gare-Charles de Gaulle, Gare de Metz-Lafayette et Saint-Thiébault), il restait environ 800 places en semaine et 1 200 le samedi.

À l'époque de Noël, on dénombrait 500 à 650 places disponibles en semaine et un peu plus de 900 le samedi.

### PARKINGS COURONNE

1 628 places

Toujours de la place



La disponibilité dans les quatre parkings de couronne (boulevard de Trèves, Maud'Huy, Mazelle et Paixhans) est de l'ordre de 550 à 600 places en semaine dite normale et environ 900

places le samedi. En décembre, il reste environ 350 à 400 places en moyenne en semaine et environ 600 le samedi.

Légende: Abonnés octobre 2018

Usagers horaires octobre 2018

décembre 2018

Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les jeudis et samedis d'une semaine représentative.

<sup>4</sup> Rappel : hors parking du Port Saint-Marcel

<sup>5</sup> Pour la première fois, les parkings du boulevard de Trèves sont inclus dans cette synthèse

<sup>6</sup> Depuis 2018, le parking Saint-Thiébault est rattaché au secteur Gare



# LES PARKINGS DE L'HYPERCENTRE

## RÉPUBLIQUE

2 100 places

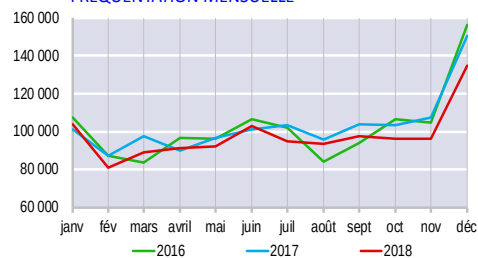
/ 1 173 000 entrées en 2018 :  
25,8 % de la fréquentation des  
parkings du centre-ville

- une fréquentation horaire en baisse  
pour la première fois depuis 2009

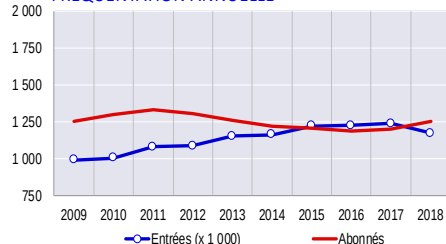


Après un gain de clientèle en 2017 (+1 %), 2018 marque un recul de la fréquentation de 5,2 %, la première baisse observée depuis 10 ans. République est sans doute impacté par l'ouverture du centre commercial et du parking Muse en novembre 2017. Il faut noter aussi une fréquentation en baisse de 10 % en décembre 2018 par rapport à décembre 2017. Cette situation est peut-être due à un moindre succès du marché de Noël, en lien avec une météo défavorable et aux manifestations qui se sont répétées chaque samedi et qui ont perturbé l'accès au parking. À l'inverse de la fréquentation horaire, les abonnements évoluent à la hausse (+1 % en 2017 et +4,7 % en 2018) après trois années de baisse consécutive. La fréquentation du parc se compose en semaine d'usagers horaires à hauteur de 55/60 % et d'abonnés (40/45 %). Le taux d'occupation global est de l'ordre de 70 à 75 %. Le parking est proche de la saturation le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

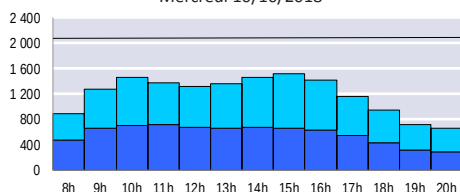


FRÉQUENTATION ANNUELLE

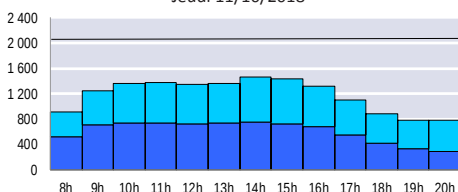


### OCCUPATION HORAIRE

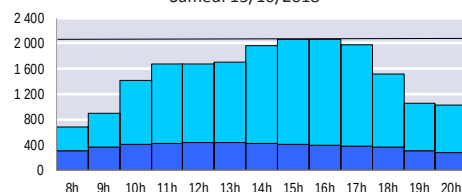
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



## THÉÂTRE/COMÉDIE

620 places

/ 213 000 entrées en 2018 :  
4,7 % de la fréquentation totale des  
parkings

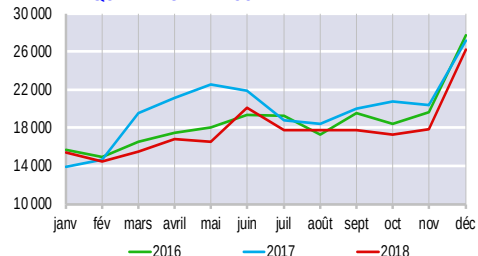
- près de 7 % de mieux en 2017 mais  
une forte baisse de 10,8 % en 2018



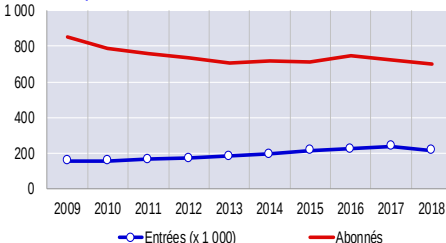
La courbe ascendante qui s'affichait depuis 2011 (encore +6,9 % en 2017) s'interrompt assez brutalement en 2018 : -10,8 %. La fréquentation du parking pâtit probablement de la montée en puissance du parking Cathédrale après de longs mois de travaux. Pour autant, le parc ne compense pas la baisse de clientèle horaire, par les abonnés dont le nombre recule également, de 3 % en 2017 et d'autant en 2018.

Le taux d'occupation est de l'ordre de 75 à 90 % en semaine, 70 à 85 % le samedi (et même 90 % en soirée). Il est fréquenté à plus de 80 % par des abonnés en semaine. Leur part retombe à 30/40 % le samedi. À noter, la pointe de fréquentation en soirée.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

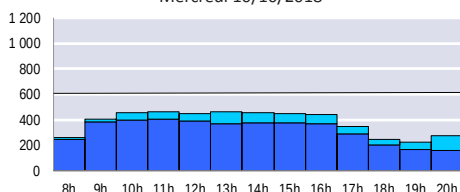


FRÉQUENTATION ANNUELLE

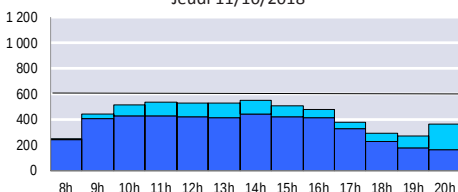


### OCCUPATION HORAIRE

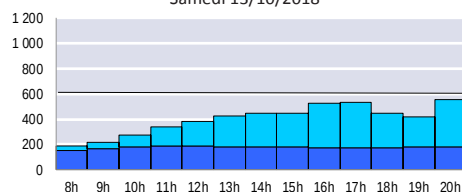
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



Légende: ■ Abonnés octobre 2018 ■ Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



## COISLIN

393 places

/ 589 000 entrées en 2018 :  
12,9 % de la fréquentation totale  
des parkings

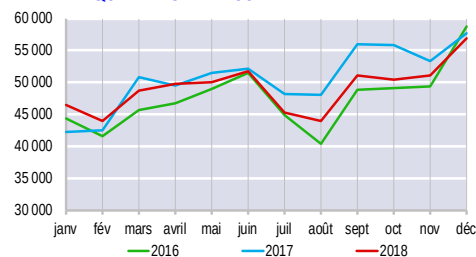
- une inversion de tendance en 2018



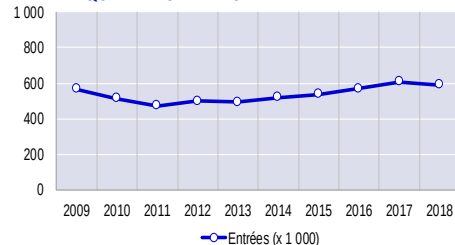
La fréquentation du parking Coislin qui ne cessait pas de grimper (+6,9 % en 2017) s'affiche à la baisse en 2018 (-3 %). La concurrence du parking Muse semble s'exercer ici aussi.

Le parc Coislin est occupé à près de 90 % en semaine et saturé le samedi. La clientèle est presque exclusivement composée de visiteurs.

### FRÉQUENTATION MENSUELLE

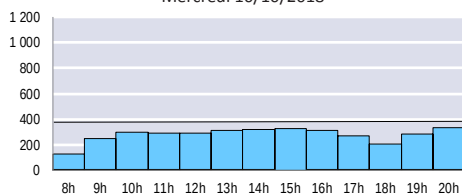


### FRÉQUENTATION ANNUELLE

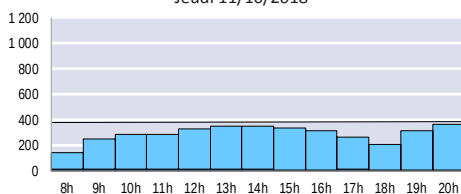


### OCCUPATION HORAIRE

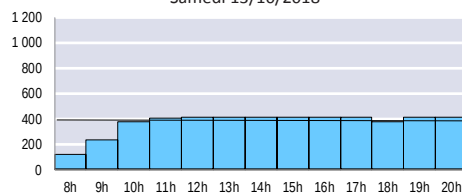
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018

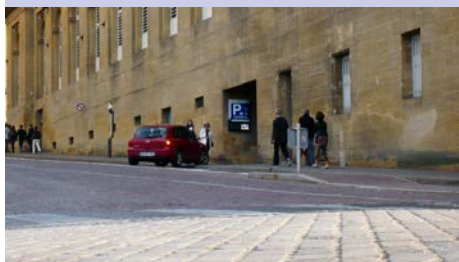


## CATHÉDRALE

367 places

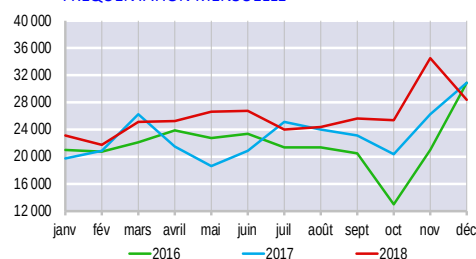
/ 311 000 entrées en 2018 :  
6,8 % de la fréquentation totale des  
parkings

- en progression sensible depuis la fin des travaux



Longtemps contrariée par les travaux d'aménagement de voirie ou les travaux de rénovation, la fréquentation du parking Cathédrale repart à la hausse : +7,5 % en 2017 et +10,5 % en 2018. Sans doute, Cathédrale reprend-il de la clientèle au parking du Théâtre dans cette partie de l'hypercentre. Le nombre d'abonnés semble s'inscrire durablement à la baisse : -4,9 % en 2017 et -5,1 % en 2018. Le taux d'occupation est de l'ordre de 75 à 80 % en semaine mais le parc est quasiment saturé le samedi, y compris en soirée. 75 % environ des usagers en semaine et plus de 80 % le samedi sont des visiteurs. La proportion d'abonnés reste relativement constante. À noter comme à Théâtre-Comédie, la pointe de fréquentation en soirée.

### FRÉQUENTATION MENSUELLE

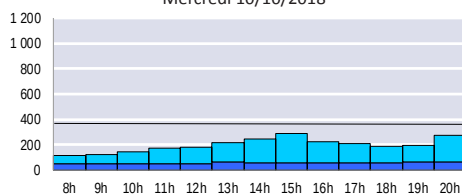


### FRÉQUENTATION ANNUELLE

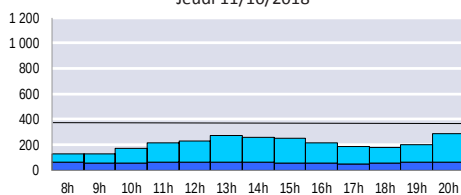


### OCCUPATION HORAIRE

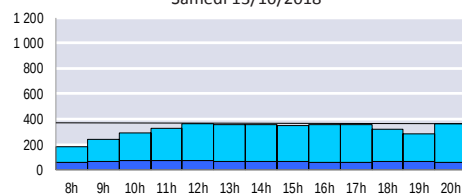
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



Légende: ■ Abonnés octobre 2018 ■ Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.





## SAINT-JACQUES

1 183 places

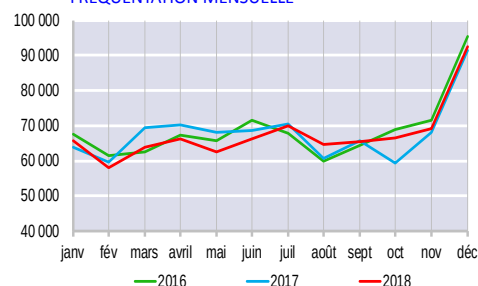
/ 811 000 entrées en 2018 :  
17,8 % de la fréquentation totale  
des parkings

- en perte de vitesse

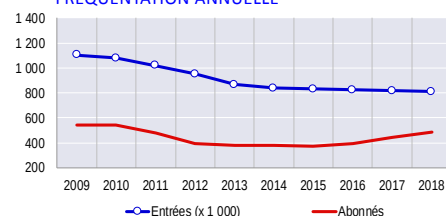


Saint-Jacques continue de perdre de la clientèle. La fréquentation baisse de -1 % en 2017 et encore de 0,6 % en 2018. De tous les parkings du centre-ville, Saint-Jacques est le seul qui a enregistré une meilleure fréquentation en décembre 2018 par rapport à l'année précédente. L'impact Muse n'est pas significatif. La progression du nombre d'abonnés observée depuis l'automne 2016 (+23 % entre 2016 et 2018) permet de compenser en partie la baisse de la fréquentation des usagers horaires. Le taux d'occupation maximal à Saint-Jacques est de l'ordre de 60 % à 65 % en semaine mais il atteint des pointes de 95 % le samedi. Les occupants sont majoritairement des usagers horaires : de l'ordre de 60 à 65 % en semaine, 80 % le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

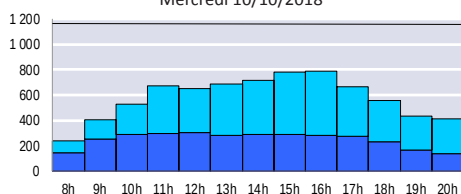


FRÉQUENTATION ANNUELLE

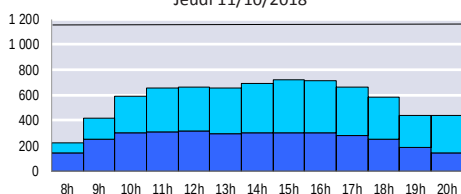


OCCUPATION HORAIRE

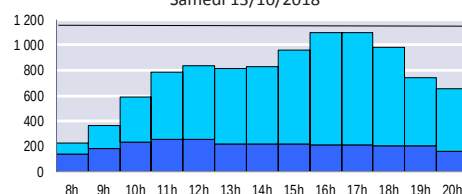
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



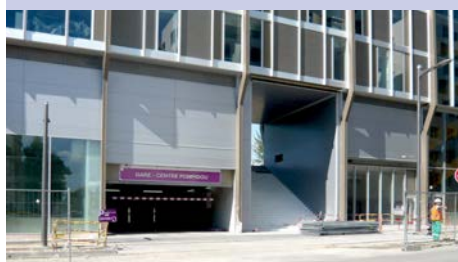
## LES PARKINGS DU SECTEUR GARE

### GARE/CENTRE POMPIDOU-METZ

702 places

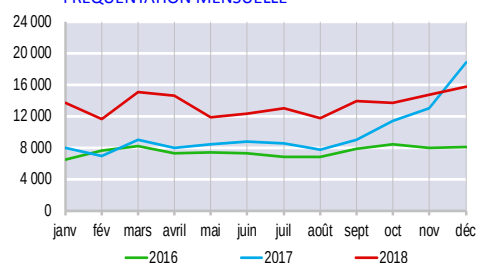
/ 162 000 entrées en 2018 :  
3,6 % de la fréquentation totale des  
parkings

- un effet Muse immédiat

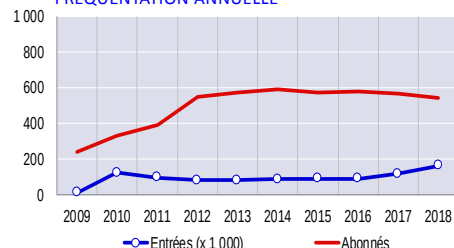


En progression constante depuis plusieurs années, la fréquentation du parc Gare-Centre Pompidou-Metz « explose » en 2017 et 2018, respectivement +30 % et +38 %, malgré un mois de décembre 2018 en retrait par rapport à 2017 (-16 %). L'ouverture du centre commercial Muse en novembre 2017 est incontestablement la cause de ces bonnes performances. Gare-Centre Pompidou-Metz devient ainsi le parking affichant la meilleure fréquentation des trois parkings Gare. En lien avec cette forte hausse de la fréquentation horaire, le nombre d'abonnés est en baisse de 6,8 % par rapport à 2016. Le parc Gare-Centre Pompidou-Metz connaît des taux d'occupation de l'ordre de 80 à 85 % en semaine. 55 à 65 % des usagers sont des abonnés. IL n'est occupé qu'à hauteur de 50 % le samedi dont 90 % environ d'usagers horaires.

FRÉQUENTATION MENSUELLE

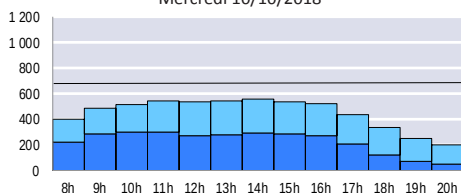


FRÉQUENTATION ANNUELLE

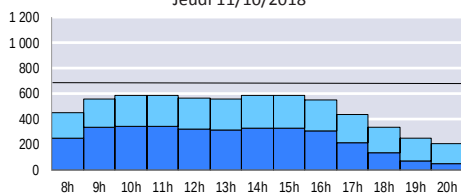


OCCUPATION HORAIRE

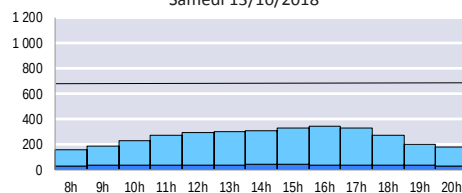
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



Légende: Abonnés octobre 2018 Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



## GARE-CHARLES DE GAULLE

585 places

/ 124 000 entrées en 2018 :  
2,7 % de la fréquentation totale des  
parkings

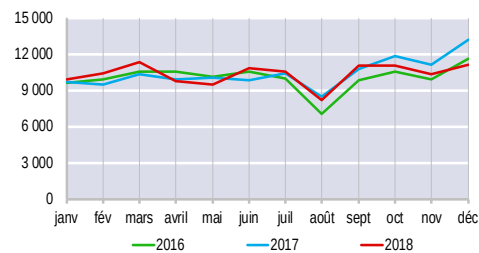
- une dynamique qui se confirme



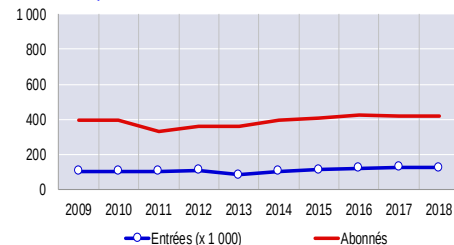
Le parc souterrain Gare-Charles de Gaulle a gagné de la clientèle en 2017 : +4 %. Il a pu bénéficier semble-t-il de l'ouverture du centre commercial Muse : en témoignent les pointes de fréquentation en novembre et décembre. La fréquentation du parc est en légère baisse de 0,9 % en 2018, à comparer à une année 2017 remarquable. Le nombre d'abonnements suit une tendance inverse avec une baisse de -2,1 % en 2017 mais il se stabilise en 2018 (+0,5 %).

La fréquentation du parc se partage en semaine à parité entre usagers horaires et abonnés. Occupé à 85 % en semaine, son taux d'occupation maximum est de l'ordre de 45 % le samedi où le tiers seulement des usagers sont des abonnés.

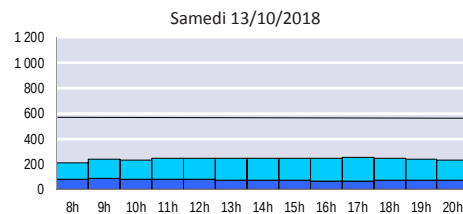
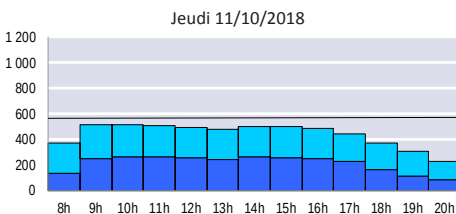
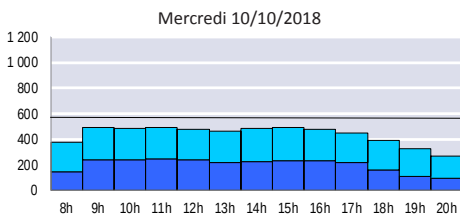
FRÉQUENTATION MENSUELLE



FRÉQUENTATION ANNUELLE



OCCUPATION HORAIRE



## GARE DE METZ LAFAYETTE

651 places

/ 89 000 entrées en 2018 :  
2 % de la fréquentation totale des  
parkings

- une baisse brutale de la fréquentation

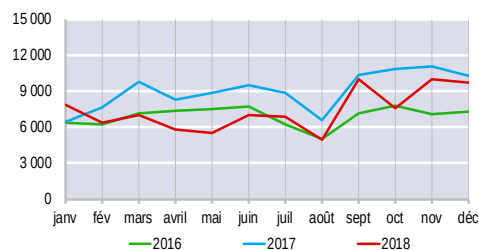


Après une progression spectaculaire de sa fréquentation (+65 % en 4 ans, +31 % en 2017), celle-ci s'effondre en 2018 : -18 %.

Cette fluctuation trouve sa compensation dans les abonnements : -9,7 % en 2017 et une stabilisation en 2018 (+0,8 %).

Le taux d'occupation atteint 80 à 85 % en semaine et 45 % le samedi. Les abonnés représentent le tiers de la clientèle en semaine, de l'ordre de 15 % le samedi.

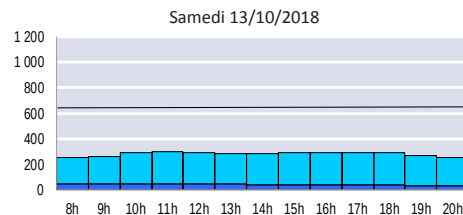
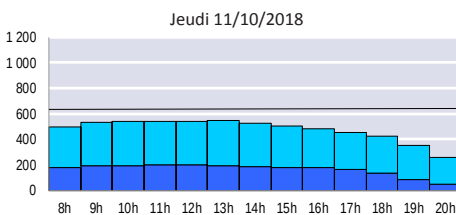
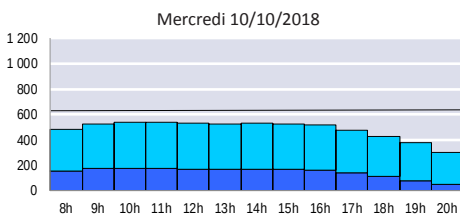
FRÉQUENTATION MENSUELLE



FRÉQUENTATION ANNUELLE



OCCUPATION HORAIRE



Légende: ■ Abonnés octobre 2018 ■ Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



## MUSE

750 places

/ 491 000 entrées en 2018 :  
10,8 % de la fréquentation totale  
des parkings

- une percée remarquée

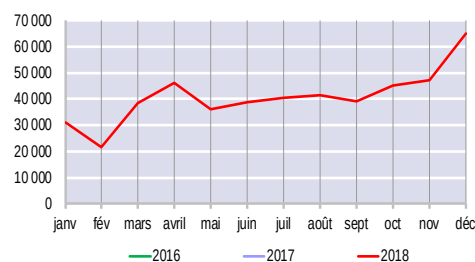


Fort de 491 000 visiteurs en 2018, Muse se positionne dans la hiérarchie des parcs messins entre les parkings du boulevard de Trèves (506 000 visiteurs) et Cathédrale (311 000 visiteurs).

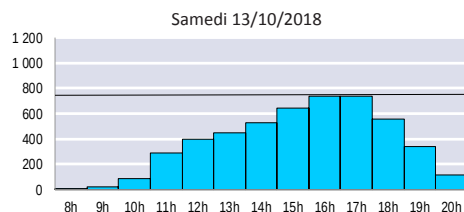
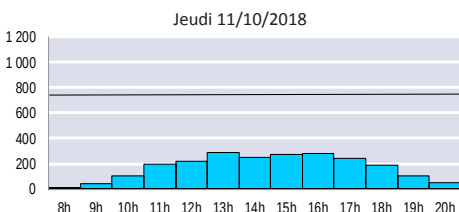
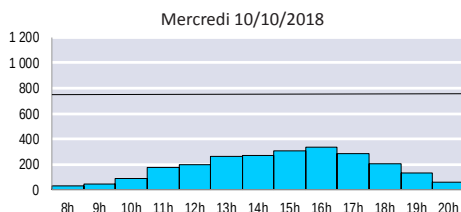
Sa mise en service bouleverse la répartition des visiteurs en centre-ville : les parkings « Gare » accueillent 19 % des visiteurs contre 8,3 % pour l'année 2017.

Occupé à 40 % en semaine, le parking Muse est quasiment saturé le samedi.

FRÉQUENTATION MENSUELLE



OCCUPATION HORAIRE



## SAINT-THIEBAULT

418 places

/ 42 000 entrées en 2018 :  
0,9 % de la fréquentation totale des  
parkings

- la baisse de la fréquentation s'amplifie

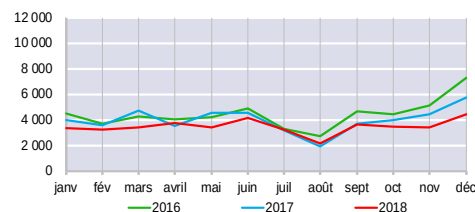


En perte de clientèle depuis 2010, Saint-Thiébauld connaît encore une baisse sensible de fréquentation en 2017 (-9,8 %) et en 2018 (-13,4 %).

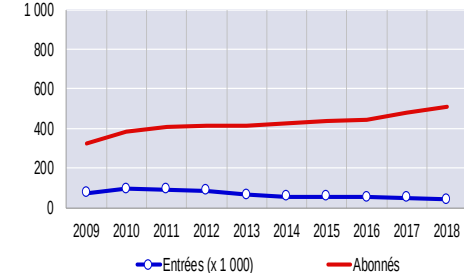
En compensation, le nombre d'abonnés est toujours en progression : +14,5 % entre 2016 et 2018.

Le parc Saint-Thiébauld est saturé en semaine, occupé à plus de 75 % par des abonnés. Le taux d'occupation maximal le samedi est de l'ordre de 65 % où les abonnés restent largement majoritaires (70 à 75 % des occupants).

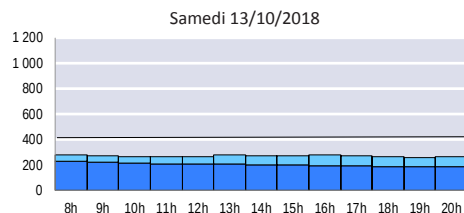
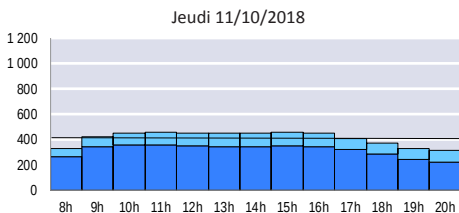
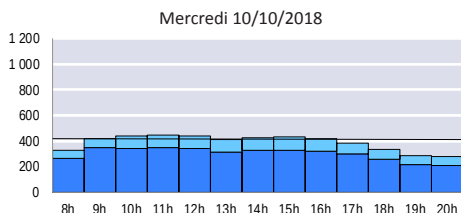
FRÉQUENTATION MENSUELLE



FRÉQUENTATION ANNUELLE



OCCUPATION HORAIRE



Légende: Abonnés octobre 2018 Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.





# LES PARKINGS DE COURONNE

## MAUD'HUY

378 places

/ 2 500 entrées en 2018 :  
moins de 0,1 % de la fréquentation  
totale des parkings

- le parking temporairement réservé  
aux abonnés



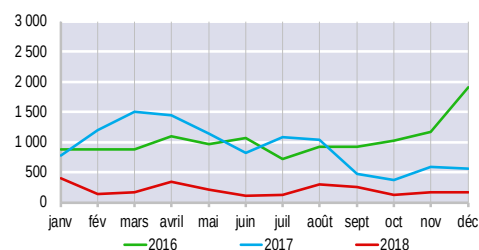
En lien avec la cession du niveau -3, la fréquentation du parking Maud'Huy s'effondre complètement : -12 % en 2017, -77 % en 2018.

Maud'Huy est clairement destiné à une clientèle d'abonnés.

Les abonnements ont ainsi progressé de +10 % en 2017 pour atteindre un chiffre moyen de 330 abonnés qui s'est stabilisé en 2018 mais qui tend à diminuer.

Les abonnés représentent d'ailleurs la quasi exclusivité de la clientèle d'un parking dont le taux d'occupation, à la faveur d'une diminution très sensible de l'offre de stationnement, est de l'ordre de 80 % en semaine et de 40 % le samedi.

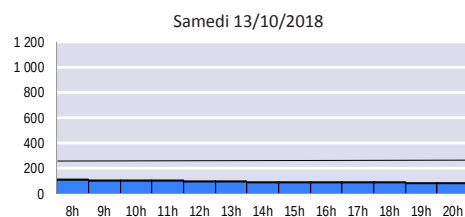
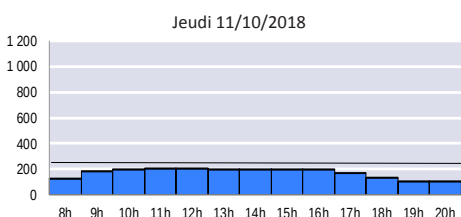
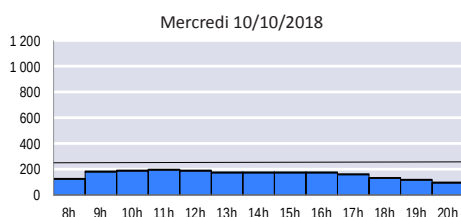
### FRÉQUENTATION MENSUELLE



### FRÉQUENTATION ANNUELLE



### OCCUPATION HORAIRE



## MAZELLE

270 places

/ 40 000 entrées en 2018 :  
0,9 % de la fréquentation totale des  
parkings

- une fréquentation en léger déclin



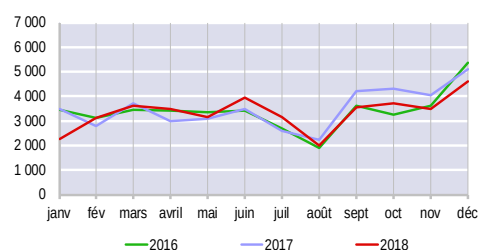
Le parking Mazelle affiche une hausse de fréquentation de 3,2 % en 2017 mais qui baisse à nouveau en 2018 : -4,5 %.

Les abonnements sont à la baisse en 2017 (-1,8 %) et se stabilisent en 2018.

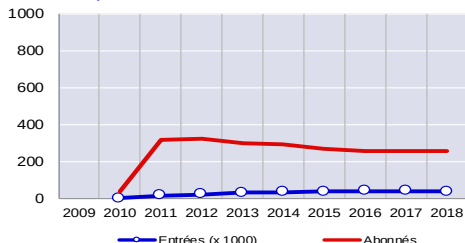
Le parc enregistre des taux d'occupation de plus de 90 % en semaine et aux environs de 45 % le samedi.

En semaine comme le samedi, les abonnés représentent 65 à 75 % des usagers.

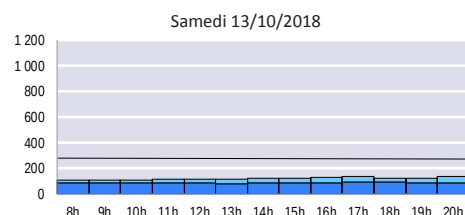
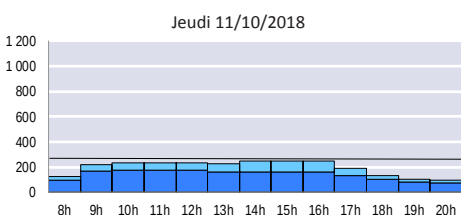
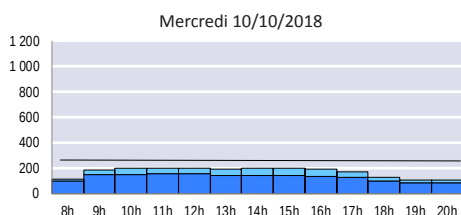
### FRÉQUENTATION MENSUELLE



### FRÉQUENTATION ANNUELLE



### OCCUPATION HORAIRE



Légende: ■ Abonnés octobre 2018 ■ Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



## PAIXHANS

400 places

/ 5 600 entrées en 2018 :

0,1 % de la fréquentation totale des parkings

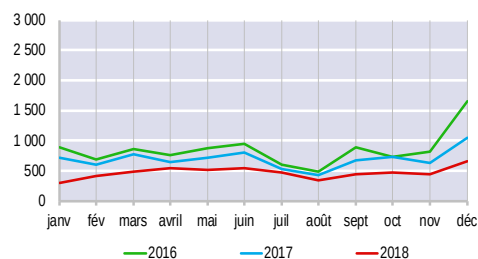
- la fréquentation horaire s'effondre



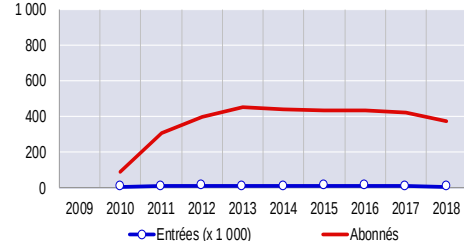
Le parking Paixhans est situé dans un secteur où l'offre de stationnement est très abondante (boulevard Paixhans/rue du Général Fournier/boulevard de Trèves). La fréquentation horaire est en recul de 19 % en 2017 et baisse encore de 32 % en 2018. Le nombre d'abonnés suit la même tendance : -2 % en 2017 et -12 % en 2018.

Le taux d'occupation s'affiche à plus de 80 % en semaine, jusqu'à 65 % le samedi. Les abonnés représentent environ 70 % de l'occupation horaire du parking en semaine, un peu moins (65 %) le samedi.

### FRÉQUENTATION MENSUELLE

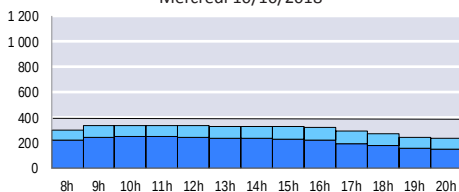


### FRÉQUENTATION ANNUELLE

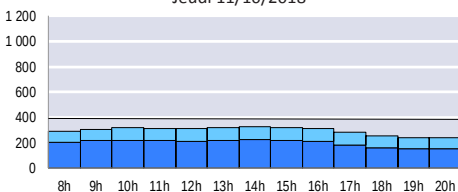


### OCCUPATION HORAIRE

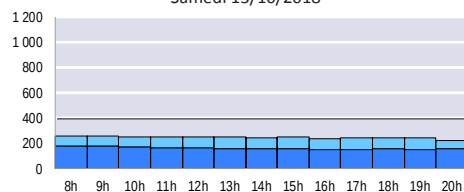
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



## BOULEVARD DE TRÈVES

717 places

/ 506 000 entrées en 2018 :

11,1 % de la fréquentation totale des parkings

- une fréquentation en baisse en 2018

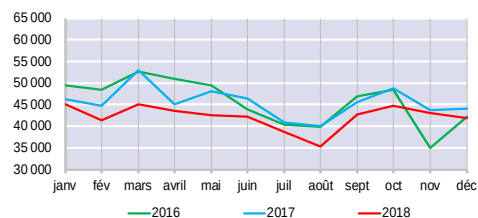


Pour rappel, la spécificité des parkings du boulevard de Trèves réside dans leur gratuité pour une durée de stationnement allant de 1h30 (P1 à P3) à 2h30 (P4). La fréquentation globale des parcs qui s'était stabilisée à hauteur de 546 000 visiteurs en 2017, baisse de 7,4 % en 2018.

Dans le même temps, la fréquentation des abonnés a progressé de 5,4 % en 2018. Les parkings du boulevard de Trèves affichent un taux d'occupation de l'ordre de 50 à 55 % en semaine. Le samedi, la fréquentation est de l'ordre de 35 %.

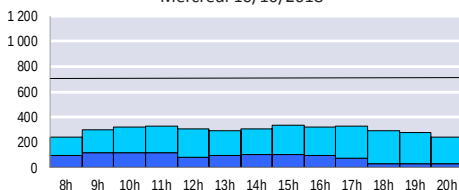
Les abonnés représentent 35 à 40 % de l'occupation horaire en semaine mais leur part tombe à moins de 15 % le samedi.

### FRÉQUENTATION MENSUELLE

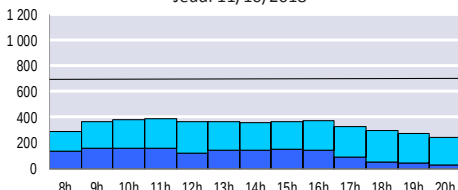


### OCCUPATION HORAIRE

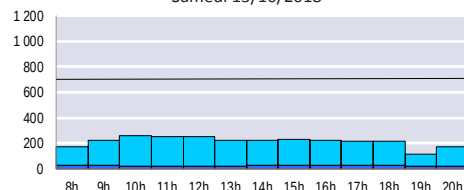
Mercredi 10/10/2018



Jeudi 11/10/2018



Samedi 13/10/2018



Légende: Abonnés octobre 2018

Usagers horaires octobre 2018 / Les graphiques illustrent l'utilisation moyenne des parcs, les mercredi, jeudi et samedi d'une semaine représentative.



# LES PARCS RELAIS

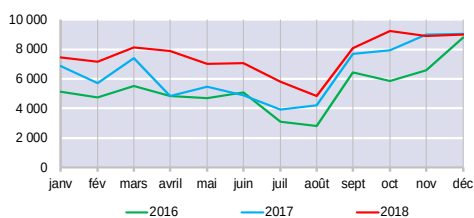
## PARC RELAIS

615 places

/ 90 500 entrées en 2018

- une fréquentation en constante progression

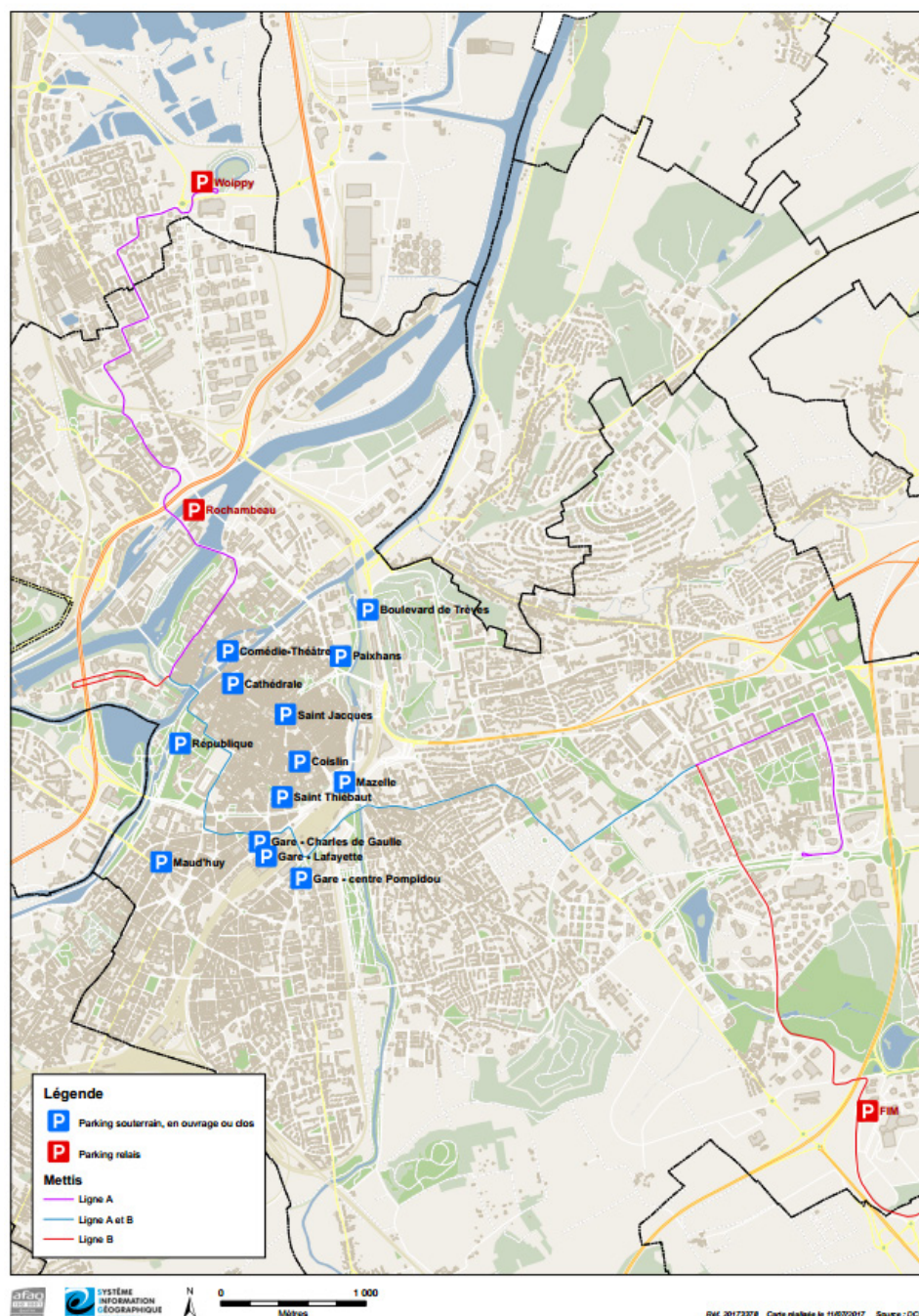
Les trois parcs-relais de Metz Métropole totalisent 615 places de stationnement.



Hors période estivale, le taux d'occupation en semaine est passé de 35 à 46 % à Woippy entre 2017 et 2018 (26 % en 2016), et de 42 à 55 % à la FIM (32 % en 2016).

La fréquentation des P+R de l'agglomération se développe peu à peu. Elle a progressé de 20,9 % en 2017 et encore de 17,7 % en 2018 pour atteindre le total de 91 000 visiteurs, soit 300 visiteurs/jour.

- **Rochambeau (115 places)** reste encore le parc le plus utilisé (plus de 32 000 visiteurs, 35 % de la fréquentation des 3 P+R). Le parc est régulièrement saturé. Il a enregistré une augmentation de fréquentation de +9,8 % en 2017 mais celle-ci se stabilise en 2018 (-1 %).
- **Woippy (250 places) et Foire expo (250 places)** gagnent régulièrement de la clientèle : +34 % en 2017 et +32 % en 2018 pour Woippy ; +28 % et +31 % en 2018 pour Foire Expo dont la fréquentation talonne désormais celle de Rochambeau.





# LA TARIFICATION

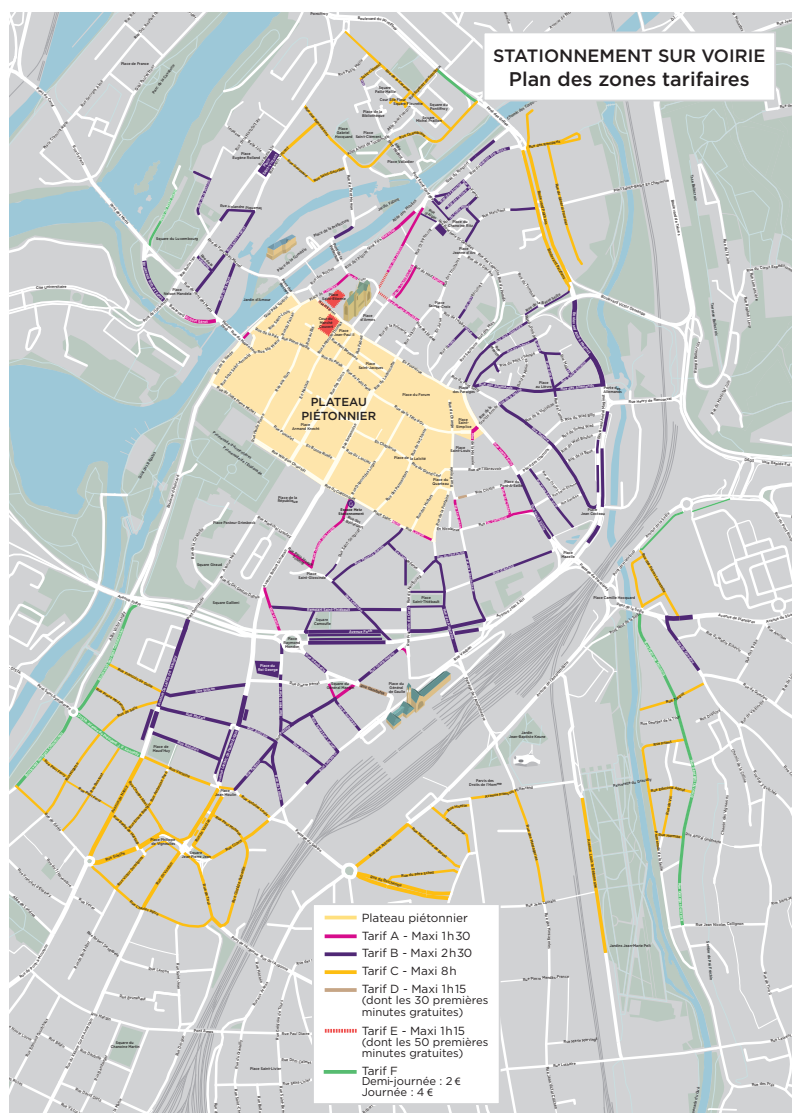
## 2017 : L'HARMONISATION TARIFAIRE ET L'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

En 2017, la Ville de Metz a arrêté de nouvelles mesures afin d'assurer un meilleur usage et partage de l'espace public et particulièrement de la voirie et de favoriser la rotation du stationnement dans certains secteurs de la ville :

- ♦ à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les tarifs des zones A et B ont été harmonisés et sont passés de 1,50 € et 1,70 € à 1,80 €/h.
- ♦ à compter du 1<sup>er</sup> mars, ont été mises en place des zones de stationnement sur voirie à rotation rapide (zones D/30 minutes gratuites, stationnement limité à 50 minutes) et E (durée de stationnement conseillée de 50 minutes gratuites).
- ♦ la modification de la zone de tarification et de la durée de stationnement place Saint-Simplice (qui passe en zone A) et boulevard André Maginot (qui passe en zone B).
- ♦ à compter du 1<sup>er</sup> août, la mise en place de nouvelles modalités de stationnement dans tout le centre-ville. La grande majorité des voies nouvelles devenues payantes ont été référencées en zone de tarification C (1 € de l'heure pendant les trois premières heures pour une durée maximale de stationnement conseillée à 7h30 minutes).

Le stationnement se décline désormais selon 5 zones de tarification et de durée différenciées réparties en 13 secteurs :

| Secteurs                  | Zone de tarification | Nbre de places |
|---------------------------|----------------------|----------------|
| 1. Les Iles               | A / B / C            | 481            |
| 2. Sainte-Croix           | A / B / E            | 591            |
| 3. Outre-Seille / Maginot | B                    | 272            |
| 4. Basse Seille           | A / B / D            | 183            |
| 5. Saint-Thiébauld        | A / B                | 285            |
| 6. Gare                   | A / B / D            | 416            |
| 7. De Lattre / Mozart     | B                    | 299            |
| 8. Nouvelle Ville         | C                    | 584            |
| 9. Kennedy / Clémenceau   | C                    | 408            |
| 10. Le Pontiffroy         | C                    | 228            |
| 11. Queuleu               | A / C                | 316            |
| 12. Sablon                | C                    | 367            |
| 13. Amphithéâtre          | C                    | 125            |
| <b>Ensemble</b>           |                      | <b>4 555</b>   |





48,5 % des places payantes sont donc tarifées à 1 €/h pour une durée de stationnement conseillée de 7h30 minutes.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, le stationnement dans certaines rues proches du centre-ville ou de la gare, est passé au tarif forfaitaire de 2 € la demi-journée (4 € la journée). cette mesure concerne précisément 597 places :

- allée de Metz-Plage ;
- boulevard Clémenceau ;
- avenue du Pdt JF Kennedy ;
- rue des Frères Lacreteille ;
- rue Georges Durocq ;
- boulevard du Pontiffroy.

### La gratuité 15 minutes

Presque tous les parkings proposent une plage de stationnement gratuite de 15 minutes. Les exceptions à la règle sont Gare-Charles de Gaulle et Gare-Centre Pompidou-Metz (30 minutes gratuites, assurant ainsi la fonction de dépose-minute à la gare SNCF) et les parkings du boulevard de Trèves qui offrent une gratuité de 1h30 (parkings P1 à P3), à 2h30 (parking P4). Les parkings payants dès l'entame du stationnement sont Muse et Coislin.

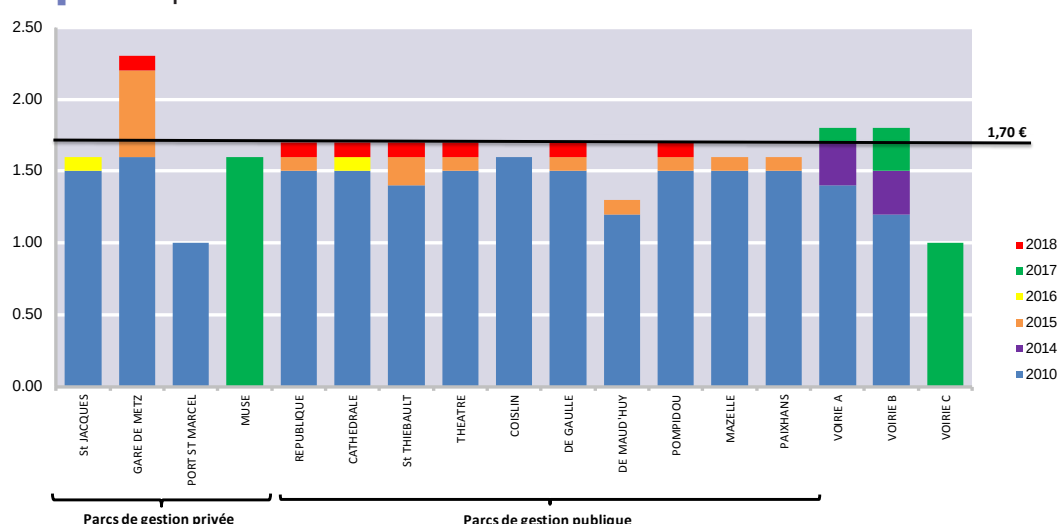
Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs de la majorité des parkings ont été indexés en application des modalités prévues par les avenants décidés en 2015.

6 parkings affichent désormais la première heure de stationnement à 1,70 €. Le tarif est resté inchangé à 1,60 € dans les parkings Coislin et saint-Jacques (hypercentre) ainsi que dans les parkings

Mazelle et Paixhans. le parking Muse a ouvert en affichant également la première heure de stationnement à 1,60 €.

Gare de Metz-Lafayette se démarque par un tarif de 2,30 € pour la première heure. Deux parkings affichent une tarification moindre : Maud'Huy (1,30 €) et Port Saint-Marcel (1,00 €).

**Tarif de la première heure de stationnement**



Les tarifs de la deuxième heure sont plus dispersés et s'échelonnent de 2 € au Port Saint-Marcel à 3,80 € pour trois parkings

de l'hypercentre en passant par 3,20 € boulevard de Trèves.

## LES TARIFS DES ABONNEMENTS : 122 € PAR MOIS

**Les abonnements permanents** (7j/7) s'échelonnent de 88 € (Maud'huy) à 122 € (parcs de l'hypercentre) par mois (+3,3 % par rapport à 2017).

Pour **un abonnement travail** (5 jours, de 5h00 à 23h00), il en coûte de 70 € (Maud'Huy) à 95 € (Saint-Jacques) par mois. Mais tous les parkings ne proposent pas de tarification spécifique.

**Les tarifs résidents** s'élèvent à 63 € par mois dans les parcs Paixhans et Mazelle (61 € à Maud'Huy) et 73 € par mois dans les autres parkings (République, Pompidou ou Saint-Thiébauld). La majorité des parkings proposent des abonnements « nuit » de 18h00 (ou 19h00) à 8h30 ou 9h00. Les tarifs varient de 46 € (Maud'Huy) à 66 € (Pompidou) par mois.

Les parkings République et Maud'Huy d'une part, et Pompidou d'autre part, proposent des forfaits de 1 € pour 4 heures de stationnement pour les matchs du FC Metz ou les spectacles aux Arènes.



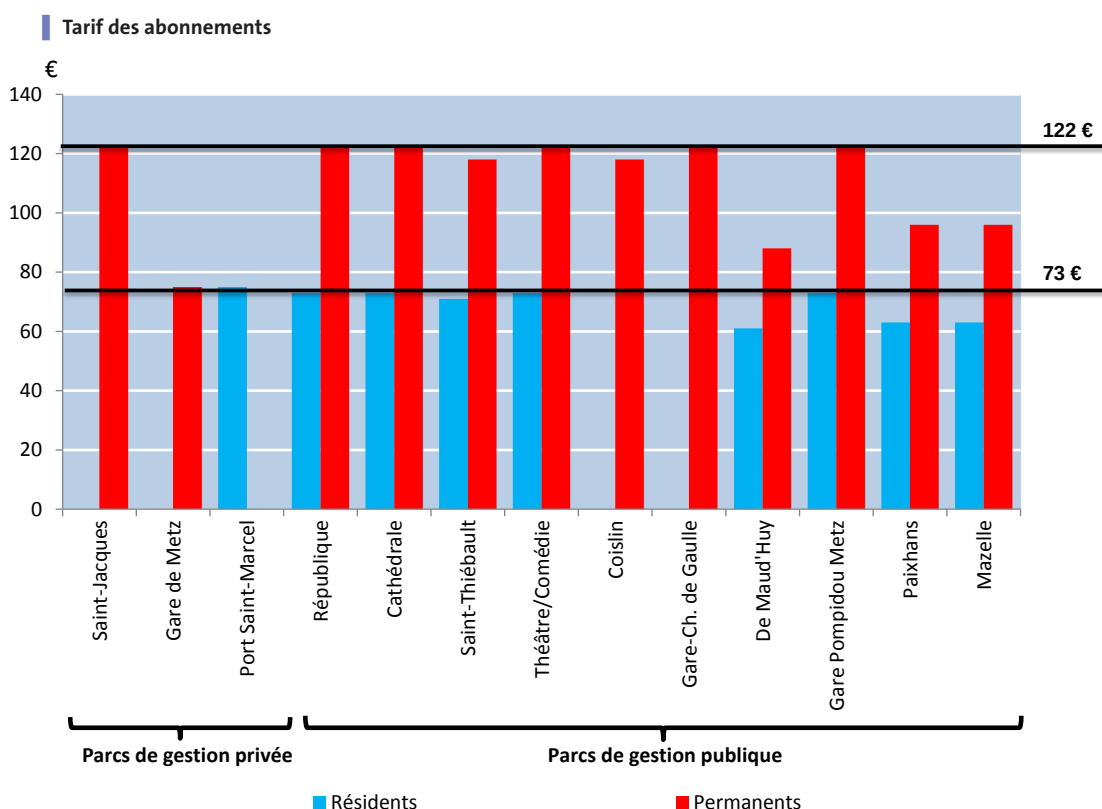
**Le stationnement résidentiel sur voirie** permet à son bénéficiaire de garer son véhicule à un tarif préférentiel dans la plupart des rues soumises au stationnement payant dans une zone définie.

La Ville de Metz propose une grande variété formules :

- ◆ **Journalier** : 2,00 €. L'abonné paye son stationnement dès qu'il gare son véhicule dans sa zone de résidence ;
- ◆ **Mensuel** : 22,00 €. Donne droit à un mois de stationnement dans sa zone de résidence ;
- ◆ **Trimestriel** : 65,00 €. Donne droit à trois mois de stationnement dans sa zone de résidence ;

- ◆ **Annuel** : 204,00 €, soit 17 € par mois. Donne droit à un an de stationnement dans sa zone de résidence.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, un pass journalier est proposé aux artisans qui ont des chantiers dans Metz. Le forfait journalier est de 10 €.



Le tableau suivant positionne les tarifs à Metz par rapport aux autres villes de la région Grand Est (tarifs valables pour l'hyper-centre) :

|                            | Metz                        | Nancy   | Reims                                   | Strasbourg                  |
|----------------------------|-----------------------------|---------|-----------------------------------------|-----------------------------|
| 1h Voirie                  | 1,80 €                      | 1,70 €  | 2,00 €                                  | 2,10 €                      |
| 2h Voirie                  | 3,60 €                      | 3,50 €  | 4,00 €                                  | 4,20 €                      |
| Abonnement Résident / mois | 17,00 €                     | 14,00 € | 4,20 € / semaine                        | 15,00 €                     |
| FPS                        | 30,00 €<br>minoré : 15,00 € | 15,00 € | 25,00 €                                 | 17,00 €<br>minoré : 17,00 € |
| 1h Parking                 | 1,70 €                      | 1,60 €  | 1,00 € (surface)<br>2,00 € (souterrain) | 2,40 €                      |
| 2h Parking                 | 3,80 €                      | 4,40 €  | 3,50 € (surface)<br>4,00 € (souterrain) | 4,80 €                      |



# LE STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

## RECETTES ET TRANSACTIONS EN FORTE HAUSSE

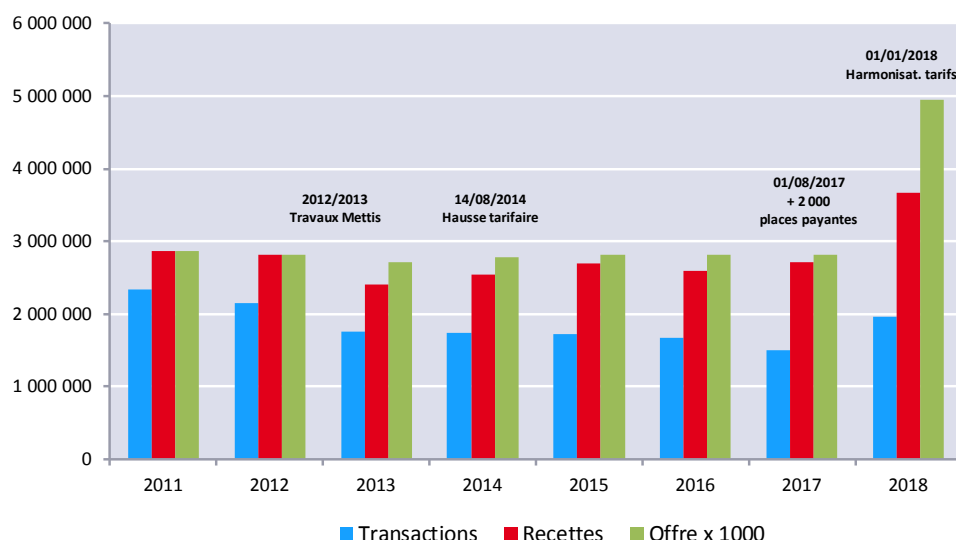
Les recettes globales de stationnement sur voirie ont augmenté de 4,8 % en 2017 par rapport à 2016. En retrait au premier semestre (-9,7 %), elles ont fortement augmenté dans la seconde partie de l'année : +20,1 %. Confirmation en 2018 où les recettes ont connu

une progression très forte : +35 % par rapport à 2017 pour atteindre 3 655 000 €. En recul depuis 2011, le nombre de transactions avait encore baissé de 6 % en 2017 mais il affiche une très forte augmentation en 2018 : +31 % soit 1 964 000 tickets délivrés.

Une seule explication à cette inversion de tendance à partir du milieu de l'année 2017 : la création d'environ 2 000 places de stationnement payant dans tous les quartiers du centre-ville mais aussi à Queuleu, au Sablon et dans le quartier de l'Amphithéâtre. Concomitamment, un renforcement des contrôles du paiement du stationnement participe de l'augmentation des recettes.

Les secteurs où sont enregistrées les recettes les plus importantes et le plus grand nombre de transactions sont les secteurs Gare, Les Iles et Sainte-Croix.

À l'inverse, les secteurs Canal, Pontiffroy et bas de Queuleu sont les moins attractifs.



## LA PERCÉE DES MODES DE PAIEMENT DÉMATÉRIALISÉS

En 2018, les nouveaux modes de paiement stationnement représentent 43,8 % des recettes sur voirie, y compris les recettes liées aux abonnements résidents.

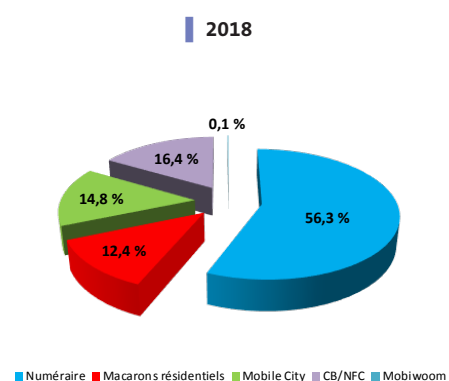
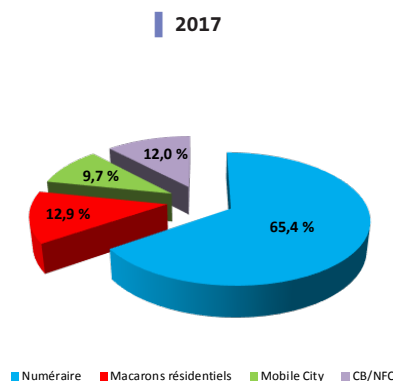
Une progression spectaculaire : 18,3 % en 2016, 34,6 % en 2017.

56,3 % des recettes sont perçues en numéraire, 12,4 % proviennent des abonnements résidents et 14,8 % du paiement par téléphonie mobile. Carte bleue et NFC (paiement sans contact) représentent 16,4 % des recettes, contre 1,7 % en 2016.

De fait, tous les horodateurs sont désormais équipés de cette technologie.

Le paiement par téléphonie mobile passe de 9,7 % en 2016 à 14,8 % en 2018. Deux opérateurs se partagent le marché : Easypark et OPnGO.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, la carte Bonjour Metz, sorte de carte de fidélité aux commerçants messins, permet également de régler son stationnement sur voirie. Sa part est encore confidentielle (0,12 %).



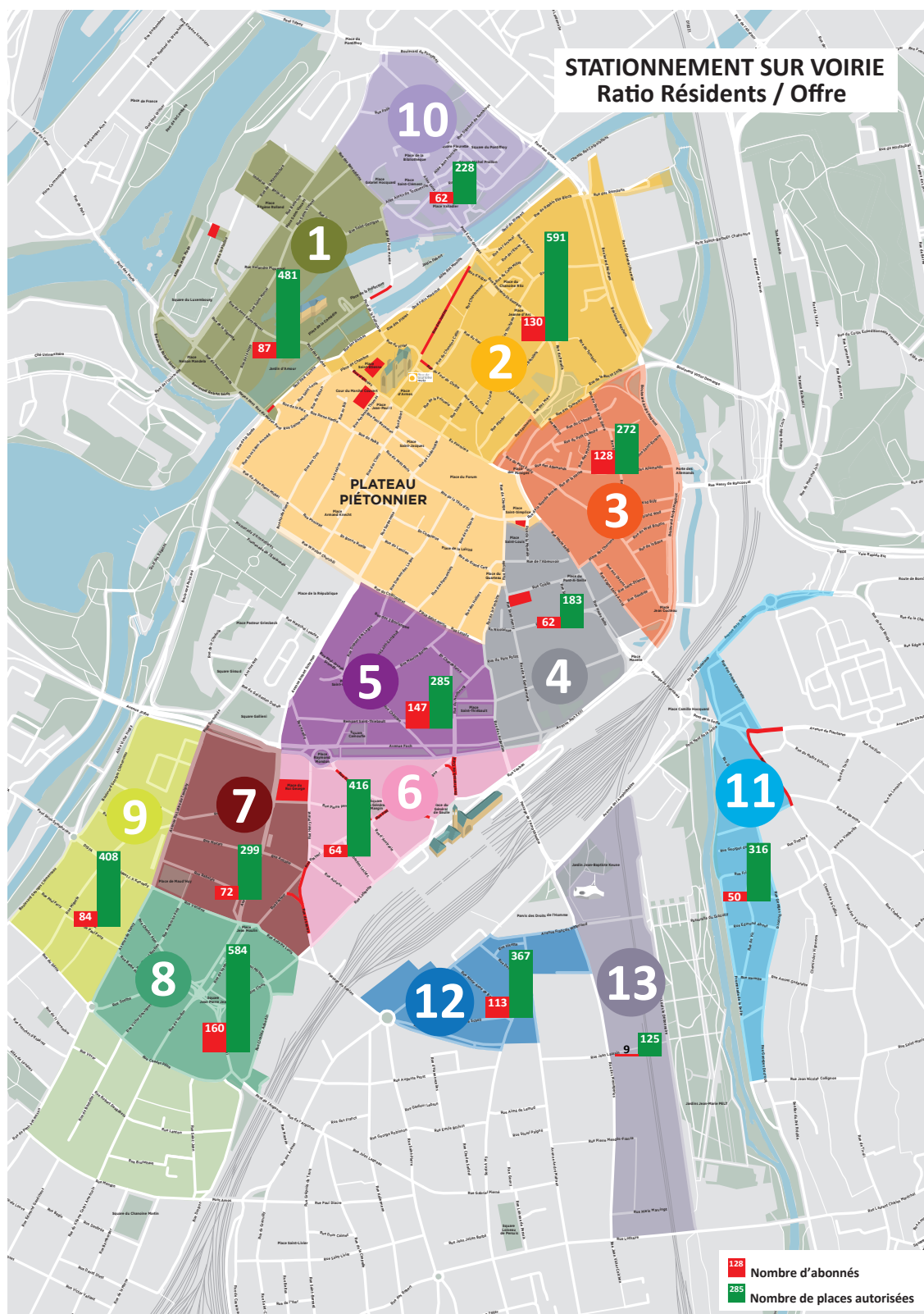


## LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL PROGRESSE FORTEMENT

Les recettes liées aux abonnements résidents sont en hausse de 29,4 % en 2018. Leur part représente 12,4 % des recettes du stationnement sur voirie et reste stable par rapport à 2017. À fin décembre 2018, 2 946 abonnements ont été souscrits contre 2 411 un an plus tôt (+535 / +22 %).

La pression de stationnement résidentiel est exprimée par le rapport entre le nombre d'abonnés et l'offre de stationnement. Elle est globalement de 65 % (chiffre décembre 2018) contre 52 % en 2017.

Les secteurs les plus demandés en 2018, c'est-à-dire ceux où les créations d'abonnements ont été les plus nombreuses, sont la Nouvelle Ville, Saint-Thiébault et Sainte-Croix.





# L'OFFRE DE STATIONNEMENT À MONTIGNY-LES-METZ



L'offre de stationnement à Montigny-lès-Metz est évaluée à 3 698 places en majorité gratuites (87 %), réparties sur l'ensemble du ban communal. Le parking de la piscine compte à lui seul 210 places. À l'image de la place Domrémy, l'offre de stationnement gratuit s'appuie sur des places publiques, d'une capacité de 15 à 76 places. L'offre payante (484 places) se concentre en centre-

ville (autour de la place de la Nation) et sur les axes Pont-à-Mousson et Franiatte.

Elle se compose ainsi :

**deux parkings en ouvrage** : parkings Le Belvédère et Saint-Joseph, respectivement 80 et 70 places publiques payantes. Sur ces deux parkings, 123

places sont réservées aux abonnés et constituent du stationnement privatif. Le tarif est le même que celui pratiqué sur voirie : 0,60 €/h.

La gestion des parkings est confiée à Urbis-Park Services. Au premier semestre 2018, les deux parkings ont accueilli environ 3 000 usagers horaires. C'est l'ordre de grandeur de la fréquentation du parking Paixhans à Metz.

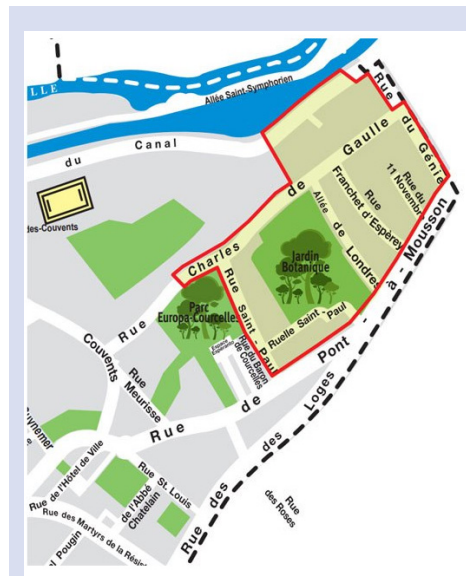
## le stationnement payant sur voirie par horodateurs : 334 places.

Le tarif est de 0.60 €/h, limité à 2 heures. Les 20 premières minutes sont gratuites. La commune de Montigny-lès-Metz verbalise les infractions au stationnement payant avec le forfait post-stationnement (22 €).

La ville de Montigny-lès-Metz propose par ailleurs des zones bleues de stationnement. Jusqu'à la fin de l'année 2017, les zones bleues étaient essentiellement concentrées sur la rue de Pont-à-Mousson et le parking Domrémy.

## Des zones bleues supplémentaires en réponse à l'extension du périmètre payant dans le quartier de La Nouvelle Ville à Metz.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, de nouvelles rues sont passées en zones bleues. Cette décision est une réponse aux demandes des riverains qui avaient du mal à se garer dans leur quartier. La chasse aux places gratuites dans la commune s'était en effet accentuée dans les rues limitrophes à celles de Metz depuis l'extension du périmètre de stationnement payant sur voirie dans le quartier de La Nouvelle Ville.



## Les rues concernées par la nouvelle Zone bleue :

- rue du Canal sur le tronçon compris entre la limite avec la ville de Metz et le virage dit de la Vacquinière ;
- rue du Génie sur le tronçon compris entre la rue de Pont-à-Mousson et la rue Charles de Gaulle ;
- rue Franchet d'Esperey ;
- rue Saint-Paul ;
- rue Charles de Gaulle sur le tronçon compris entre la rue du Génie et la rue Saint-Paul.

Habitants et professionnels ayant leur local dans ce secteur bénéficient d'une vignette gratuite afin de pouvoir jouir d'un stationnement libre dans la zone concernée.

Les automobilistes non-détenteurs d'une vignette doivent obligatoirement apposer le disque bleu de stationnement à l'avant de leur véhicule pour une durée limitée de 2 heures.





# LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Les voitures électriques ne représentent aujourd'hui que 1,2 % du marché français. Mais cette part est appelée à se développer très rapidement.

Dans le cadre du contrat stratégique de la filière automobile présenté par le gouvernement, la France vise une multiplication par 5 des ventes de véhicules 100 % électriques, soit 150 000 véhicules en 2022 contre 30 000 en 2017. Ce plan prévoit aussi un essor des bornes de recharge. L'objectif est de déployer les points de recharge aux endroits où les automobilistes en ont le plus besoin. La Ville de Metz et la Métropole ne sont pas en reste et poursuivent leurs équipements.

Un programme de déploiement de bornes de recharge sur voirie est à l'étude et sera mis en œuvre par Indigo. Une vingtaine de sites ont été pré-identifiés pour recevoir ce type d'équipement. Environ 12 bornes doubles devraient être installées en 2019.



Un certain nombre de parcs de stationnement sont équipés en bornes de recharge pour véhicules électriques :

| Parking                   | Nombre de prises |
|---------------------------|------------------|
| République                | 4                |
| Théâtre-Comédie           | 2                |
| Cathédrale                | 2                |
| Gare-Charles de Gaulle    | 2                |
| Gare-Centre Pompidou-Metz | 2                |
| Mazelle                   | 2                |
| Paixhans                  | 2                |

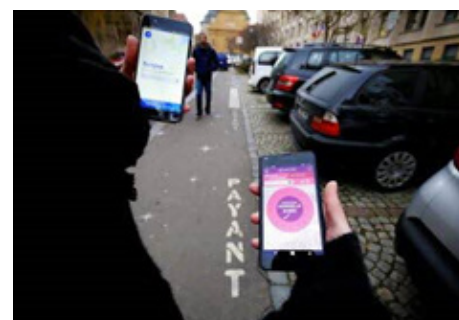
# LES OUTILS D'AIDE AU STATIONNEMENT

## L'APPLICATION «POLLY»

Polly est une application destinée aux automobilistes pour les aider à trouver une place de stationnement en centre-ville, sur voirie et dans les parkings. L'automobiliste indique la zone géographique dans laquelle il souhaite se garer et l'application le dirige vers les zones à même de proposer une place de stationnement disponible. L'application fournit des informations sur les différentes options de stationnement, des itinéraires spéciaux pour trouver une place, les

tarifs et disponibilités dans les parkings, mais aussi des indications de distance de marche entre le point de stationnement et le point de rendez-vous. Elle envoie, en outre, des notifications sur les restrictions de stationnement et peut enregistrer la position du véhicule garé pour aider à le retrouver plus facilement.

L'application est disponible gratuitement sur l'Apple Store et sur Google Play.



## LA CARTE «BONJOUR METZ»

Développée par la société Mobiwoom, la carte «Bonjour Metz» permet de payer son stationnement mais aussi de régler de futurs achats grâce à des avantages octroyés par les commerçants au fur et à mesure des achats effectués. Elle est utilisable dans la majorité des parkings messins : République, Théâtre, Pompidou, Gare-Charles de Gaulle, Saint-Jacques, Saint-Thiébault, Mazelle et Paixhans. Son utilisation est simple : présenter la carte

depuis son véhicule sur le logo Sans Contact en borne d'entrée et de sortie du parking. Le coût du stationnement est payé grâce aux cumuls des avantages octroyés par les commerçants participants, au fur et à mesure des achats effectués. Plus de 200 commerçants participent au dispositif. Liste disponible sur [mobiwoom.com](http://mobiwoom.com) et actualisée directement sur l'application «Bonjour Metz» disponible gratuitement sur l'Apple Store et sur Google Play.





# LE STATIONNEMENT DES VÉLOS

Composée majoritairement de places de stationnement sur arceaux (2 577 places / mars 2018), l'offre de stationnement vélo de la Ville de Metz se concentre majoritairement dans le centre. L'implantation d'arceaux vélo fait l'objet d'une stratégie de déploiement par quartiers qui devrait permettre d'augmenter significativement leur nombre, notamment au droit des pôles générateurs de déplacement de la ville. Le stationnement vélo abrité et sécurisé compte près de 290 emplacements :

- 4 abris vélos sécurisés aux trois P+R et à la cité universitaire du Saulcy (40 places chacun) ;
- 2 abris vélos sécurisés à la gare de Metz-centre (40 places) et à la halte ferroviaire de Metz-nord (20 places) ;
- 1 abri vélos sécurisé place de la République (20 places) ;
- 1 abri vélos sécurisé rue Louis le Débonnaire (20 places) ;
- 16 vélo-boxes sur le parking Coislin ;
- 12 vélo-boxes au campus Bridoux.



Cette offre de stationnement est complétée par celle des parcs de stationnement :

| Parking                   | Type de stationnement vélo | Capacité (nombre de vélos) |
|---------------------------|----------------------------|----------------------------|
| République                | Abri + contrôle d'accès    | 28                         |
| Cathédrale                | Espace dédié               | 8                          |
| Paixhans                  | Abri + contrôle d'accès    | 18                         |
|                           | Arceaux                    | 17                         |
| Mazelle                   | Abri + contrôle d'accès    | 20                         |
|                           | Arceaux                    | 10                         |
| Coislin                   | Bikeboxes individuels      | 12                         |
|                           | Arceaux                    | 18                         |
| Gare-Centre Pompidou Metz | Local                      | 13                         |
| Gare-Charles de Gaulle    | Abri + contrôle d'accès    | 34                         |
| <b>TOTAL</b>              |                            | <b>178</b>                 |



# L'ESSENTIEL

## Un bilan à fin 2018 ; un an après l'ouverture du centre commercial muse et l'extension du périmètre de stationnement payant sur voirie :

- ◆ 6,5 M. de tickets de stationnement parkings et voirie délivrés en 2018, soit 21 000 véhicules/jour en stationnement au centre-ville ;
- ◆ un centre-ville attractif :
  - la fréquentation horaire en très forte hausse en 2018 : +8,9 % dans les parcs et +31 % sur voirie ;
  - toujours plus de voyageurs dans les bus : +3,7 %
  - +18 % dans les parcs relais. Rochambeau à saturation ;
- ◆ de l'ordre de 2 500 places de stationnement disponibles en permanence dans les différents parcs en ouvrage. Ces réserves de capacité s'observent dans les parcs de couronne, dans les parcs de l'hypercentre en semaine et dans les parcs du secteur gare le week-end (sauf Muse saturé le samedi). ;
- ◆ une redistribution de la fréquentation des parkings : les parcs de l'hypercentre en légère perte de vitesse au bénéfice des parkings du secteur gare, dont Muse ;
- ◆ des tarifications sur voirie différenciées selon les secteurs. 1,80 €/h dans l'hypercentre ; près de 50 % des places tarifées à 1 €/h ; 4 €/journée en couronne ;
- ◆ les modes de paiement dématérialisés représentent 43,8 % des recettes sur voirie ;
- ◆ le stationnement résidentiel sur voirie : 2 946 abonnements à fin 2018 contre 2 411 un an plus tôt ( +22 %) ;
- ◆ à Montigny-lès-Metz, des zones bleues supplémentaires en réponse à l'extension du périmètre payant dans le quartier de la Nouvelle Ville à Metz.

### Partenaires techniques :



Retrouvez toutes nos publications sur : [www.aguram.org](http://www.aguram.org)



@agenceaguram

Directeur de la publication : Patricia GOUT

Étude réalisée par : Gérard BORNEMANN

Réalisation graphique et cartographique : Patrick MOUSSLER

Crédit photographique : AGURAM, Ville de Metz, Bonjour Metz, Metz Métropole

Source : Exploitants des parkings

Date de parution : juin 2019

**AGURAM**  
AGENCE D'URBANISME  
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ |  
tél. : 03 87 21 99 00 | [contact@aguram.org](mailto:contact@aguram.org) |